

La Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC) et ses membres lancent leur appel à projets 2020 en recherche clinique et fondamentale en relation avec les pathologies neurologiques et psychiatriques sur le thème :

« Le cerveau protégé de/par son environnement »

Le cerveau intègre les informations qui viennent de l'environnement. Il s'y adapte et se protège de certaines agressions qui en sont issues. **Les réactions d'adaptation et de défense sont parfois détournées ou dépassées, conduisant à des situations pathologiques.** A l'inverse, **un environnement favorable améliore le développement du cerveau**, peut renforcer ses fonctions cognitives et ses capacités d'adaptation, et peut **contribuer à prévenir la survenue de pathologies...** Cette année la FRC et ses membres lancent un appel à projets exceptionnel portant sur :

- la protection du cerveau face aux facteurs environnementaux impliqués dans la genèse, le déclenchement ou l'aggravation de maladies neurologiques et psychiatriques.
- le rôle bénéfique de facteurs environnementaux sur le fonctionnement du cerveau, et de leur capacité à prévenir la survenue de maladies neurologiques et psychiatriques.
- L'appel à projet concerne en particulier :
 - l'alimentation, les activités intellectuelles, l'activité physique
 - les interactions sociales et affectives
 - la protection contre les agressions physiques ou chimiques
- Les projets proposés pourront inclure des approches expérimentales tout comme des études cliniques ou épidémiologiques abordant un ou plusieurs des sujets suivants :
 - les mécanismes des effets délétères ou bénéfiques des facteurs environnementaux.
 - les facteurs individuels de sensibilité ou de résistance (résilience) aux agressions.
 - les spécificités liées à l'âge.
 - l'établissement d'un rationnel pour le développement de stratégies prédictives, préventives ou thérapeutiques.
- Seront privilégiés :
 - les projets de recherche transversale portant sur plusieurs pathologies, en accordant une attention particulière à celles qui sont dans le champ des associations membres de la FRC (voir logos en bas de page).
 - les projets multidisciplinaires impliquant plusieurs équipes fondamentales et/ou cliniques.
- Des subventions d'un montant de 80 000 euros chacune pourront être accordées pour une durée de deux années. Les subventions pourront être demandées pour financer de l'équipement, du fonctionnement, du personnel (vacations, gratifications de stage, 4ème année de thèse, contrat à durée déterminée de post-doctorant, ingénieur ou technicien).

PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

La sélection des demandes de soutien s'effectuera en 2 phases, selon le calendrier suivant :

- Phase 1**
- Soumission du dossier d'intention (email et papier) **avant le lundi 7 octobre 2019 à minuit** (cachet de la poste faisant foi). Les formulaires sont téléchargeables sur : <https://www.frcneurodon.org/informer-sur-la-recherche/appels-a-projet-en-cours/candidater/>
 - Les résultats de cette première sélection seront connus fin novembre 2019.
- Phase 2**
- Pour les candidatures présélectionnées, un projet détaillé (5 pages maximum) devra être soumis, ainsi qu'une liste de 10 publications récentes.
 - Ce dossier final devra parvenir à la FRC (email et papier) **mi-janvier 2020.**
 - Les lauréats sélectionnés par le Conseil d'administration sur recommandation du Conseil scientifique seront connus mi-juillet 2020.

CONTACT :

Laura Gouder

Tél : 01.58.36.08.18

lgouder@frcneurodon.org

FRC Neurodon

28 rue Tronchet - 75 009 Paris

Pour connaître le fonctionnement de la FRC et de son Conseil scientifique : frcneurodon.org